

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

AGENCE MUNICIPALE DES GRANDS TRAVAUX

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA PASSATION DES MARCHES

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE
VOIES URBAINES DANS LA VILLE DE
OUAGADOUGOU- PHASE I



BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2022-01/CO/AMGT/DG/DPM/PAVO :
(SERVICES DE CONSULTANTS)

**AUDIT TECHNIQUE ET FINANCIER DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE
DE VOIES URBAINES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU (PAVO 1)**

Référence de l'Accord de financement : Accord de prêt N° 2020010/PR BF 2020 05 00 du 06 avril 2020 :
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) : 95,48 % du montant HT-HD, soit 16 806 858 238 F CFA, le
Gouvernement du Burkina Faso : 04,52% du montant HT-HD, soit 795 632 585 F CFA.

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), un prêt en vue du financement **du projet d'aménagement et de bitumage de voies urbaines dans la ville de ouagadougou (PAVO 1)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de services de consultants pour l'« **audit technique et financier du projet d'aménagement et de bitumage de voies urbaines dans la ville de Ouagadougou**».
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'examen technique des réalisations du projet, (ii) l'audit des états financiers du projet et (iii) l'audit des marchés du projet.

La durée prévisionnelle des prestations est de quarante-cinq (45) jours calendaires hors période de validation du rapport final.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois (3) dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
4. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité- coût). La sélection de la liste restreinte se fera selon les critères ci-dessous.

N°	Critères	note	total
I	Nature des activités du cabinet et relation avec le domaine de prestation : Nombre de référence dans le domaine d'aménagement et de bitumage de voiries. justifier un maximum de trois (3) expériences soit cinq (5) points par expériences	5 points par expériences	15 points
II	Années d'expérience du cabinet		05 points
	Expérience < 02 ans	0 point	
	Expérience compris entre 2 à 5 ans	1 point	
	expérience compris entre 05 à 10 ans	3 points	
	expérience > à 10 ans	5 points	
III	Qualification du cabinet dans le domaine de prestation d'audit		
	expérience dans la réalisation d'audit technique et financier de projets d'aménagement et de bitumage de voiries urbaine justifier un maximum de deux (2) projets soit 25 points par projets	25 points	50 points
IV	Organisation technique et managériale du cabinet	5 points	5 points
V	Qualification générale et nombre de personnel professionnel permanent du cabinet .le cabinet doit disposer du personnel suivant :	6.25 points par expert	25 points
	expert 1 : expert-comptable agréé/chef de mission	01 expert = 1 point 02 experts = 2 points 03 experts= 3,25 points	
	expert 2 : Ingénieur géotechnicien (ingénieur des travaux publics ou de génie civil) chargé de l'audit technique	01 expert = 1 point 02 experts = 2 points 03 experts= 3,25 points	
	expert 3 : Spécialiste en passation des marchés chargé de l'audit des marchés	01 expert = 1 point 02 experts = 2 points 03 experts= 3,25 points	
	expert 4 : Auditeur assistant au chef de mission Financier/comptable	01 expert = 1 point 02 experts = 2 points 03 experts= 3,25 points	
TOTAL			100 points

NB :

-la note minimale pour figurer sur la liste restreinte est de 70 points ;

-Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée n'est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au présent projet.

- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Directives relatives à la passation de **de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** » de la Banque Ouest Africaine de Développement, édition de mars 2013.
- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 08h00 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 (heures locales) et le vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 (heures locales) à l'Agence Municipale des grands Travaux

sisé à l'Arrondissement n°4 ,secteur 18 (Tanghin),01 BP 1917 Ouagadougou 01 ;Email : amgt.mairieouaga@gmail.com / Téléphone : +226 25 41 90 15/25 66 91 97/07 00 06 79 auprès de M.Lenkora Drissa DEMBELE, Directeur de la Passation des Marchés de l'AMGT..

7. Les expressions d'intérêt, rédigés en langue française seront reliés et fournis en **copie électronique et modifiable sur clé USB** et en quatre (04) exemplaires papier dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels et déposés sous plis fermé au Secrétariat de la Direction de passation des Marchés l'Agence Municipale des Grands Travaux sise à l'Arrondissement n°4 ,secteur 18 (Tanghin),01 BP 1917 Ouagadougou 01 ;Email : amgt.mairieouaga@gmail.com / Téléphone : +226 25 41 90 15/25 66 91 97 au plus tard le**20 juillet 202**à 09 heures TU.

Les manifestations d'intérêt devront porter la mention suivante : « *Manifestation d'intérêt pour audit technique et financier du projet d'aménagement et de bitumage de voies urbaines dans la ville de Ouagadougou (PAVO 1)* »

Le Directeur de la Passation des Marchés
Président de la CAM,

Lenkora Drissa DEMBELE